

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 avril 2009 à 19h30.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2009-04-89**

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 34 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MARS ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MARS 2009  
  
AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES
4. BAC DE RÉCUPÉRATION : AMPOULES FLUOCOMPACTES
5. RÉPARATION DU BRIS D'AQUEDUC FACE AU 346 RUE PRINCIPALE : FACTURE DE LA CAMÉRA
6. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION

**LÉGISLATION**

7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DE MONSIEUR ROBERT DUTIL, DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

8. APPUI À L'UPA :

8.1) MISE EN CULTURE DE NOUVELLES SUPERFICIES

8.2) REBOISEMENT DES TERRES EN CULTURE

9. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 87-2009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-2008 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 56 000 \$ ET D'UTILISER UN SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT 60-2007 D'UN MONTANT DE 187 000 RÉDUISANT L'EMPRUNT DE 575 000 \$ À 444 000 \$

10.SUIVI : DOSSIER « LES DÉFIS ST-HONORÉ » - PERMIS DE CONSTRUCTION

11.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CORPORATION MUNICIPALE DE ST-PHILIBERT – CONTRIBUTION VOLONTAIRE SUGGÉRÉE DE 1 000 \$

#### FINANCES

12.COMPTES DU MOIS

#### URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

13.PROJET DOMICILIAIRE : PAVAGE DES RUES BOUTIN/ENNIS/PELCHAT

14.DEMANDE À LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN : CRÉATION D'UN ÎLOT DÉSTRUCTURÉ

15.APPEL D'OFFRES : PAVAGE

16.APPEL D'OFFRES : ACHAT DE GRAVIER

17.APPEL D'OFFRES : NIVELEUSE

18.ABAT-POUSSIÈRE

19.BALAYAGE DES RUES

20.BALYAGE DES TROTTOIRS

21.CEB : SOUPER ANNUEL

22.COCKTAIL FEMMES ENGAGÉES : NOMINATION D'UNE CANDIDATE

#### ÉQUIPEMENT - MACHINERIE

23.SOUSSIONS :

23.1) TRACTEUR

23.2) SOUFFLEUR À NEIGE

24.RÉPARATION DU SOUFFLEUR À NEIGE

25.PÉPINE : GARANTIE PROLONGÉE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

26.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS  
DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY

27.DEMANDE DE PASSAGE : GRAND TOUR

28.FORMATION D'UN COMITÉ DE NÉGOCIATION : ENTENTE  
INCENDIE ST-HILAIRE

PERSONNEL

29.EMPLOYÉS COLS BLEUS: HORAIRE - VACANCES 2009

30.DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÈS. : CONGRÈS DE  
L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU  
QUÉBEC

INFORMATION

31.RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

32.RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

33.CORRESPONDANCE

34.AUTRES ITEMS

- DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS  
PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE
- RENOUVELLEMENT DU MANDAT : FIRME  
BLANCHET VACHON ET ASSOCIÉS

35.PÉRIODE DE QUESTIONS

36.CLÔTURE DE LA SESSION

**3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE  
LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MARS ET DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 12 MARS 2009**

**2009-04-90** **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 3 mars 2009 et de la séance extraordinaire du 12 mars 2009 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière.

#### **4. BAC DE RÉCUPÉRATION : AMPOULES FLUOCOMPACTES**

**2009-04-91** **Considérant** que la Régie Intermunicipale de Beauce-Sud participe au programme de récupération des ampoules fluocompactes;

**Considérant** que les membres du conseil désirent offrir aux contribuables, ce service de récupération

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mettre à la disposition des contribuables, et ce, au bureau municipal, un bac de récupération pour les ampoules fluocompactes. Les employés municipaux seront chargés de disposer des dites ampoules au site de la Régie Intermunicipale ou lors de la récupération des gros déchets domestiques qui se tient chaque année au mois de juin.

#### **5. RÉPARATION DU BRIS D'AQUEDUC FACE AU 346 RUE PRINCIPALE : FACTURE DE LA CAMÉRA**

**2009-04-92** **Considérant** qu'un bris d'aqueduc fut réparé face au 346, rue Principale ;

**Considérant** que suite à ladite réparation, des refoulements d'égout sanitaire sont survenus au 346, rue Principale ;

**Considérant** que les services d'un système de caméra ont été retenus pour établir les causes de refoulements;

**Considérant** que les refoulements étaient dus à la perforation de la conduite municipale et à l'infiltration de terre ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de rembourser à Monsieur Pierre Demers la somme de sept cent quatre-vingt-quatre dollars et vingt-trois sous (784.23) pour les services du système de caméra de Plomberie Chauffage Martin Veilleux étant donné que le problème était au niveau des infrastructures municipales. De demander aux employés municipaux de tenir à jour le livre indiquant l'emplacement des entrées d'aqueduc et d'égout pour chaque immeuble desservi.

#### **6. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION**

**2009-04-93** **Considérant** qu'en vertu du programme sur le retour de la taxe d'accise sur l'essence, un montant de quatre cent dix mille neuf cent trente-cinq dollars (410 935) est octroyé à notre municipalité;

**Considérant** que les investissements réalisés à ce jour en vertu de la programmation déposée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire s'élèvent à quatre cent neuf mille cinq cent quarante-deux dollars (409 542);

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de modifier la programmation et d'appliquer le solde disponible de mille trois cent quatre-vingt-treize dollars (1 393\$) aux travaux de réfection des services d'aqueduc et d'égout de la rue Pelchat.

**7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DE MONSIEUR ROBERT DUTIL, DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD**

**2009-04-94**

**Considérant** que chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'adresser à notre député, Monsieur Robert Dutil, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué à environ quarante mille dollars (40 000) et se détaillant comme suit :

- Rechargement d'une partie du Dixième rang (partie élargie) : 20 000\$
- Acquisition de terrain en vue de l'élargissement de la chaussée du rang Le Petit-Shenley et nettoyage des fossés : 20 000\$.

**8. APPUI À L'UPA :**

**8.1) MISE EN CULTURE DE NOUVELLES SUPERFICIES**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

**8.2) REBOISEMENT DES TERRES EN CULTURE**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

**9. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 87-2009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-2008 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 56 000 \$ ET D'UTILISER UN SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT 60-2007 D'UN MONTANT DE 187 000 RÉDUISANT L'EMPRUNT DE 575 000 \$ À 444 000 \$**

Le conseiller Monsieur Denis Champagne donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 87-2009 modifiant le règlement numéro 77-2008 afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 56 000 \$ et d'utiliser un solde disponible du règlement

60-2007 d'un montant de 187 000 réduisant l'emprunt de 575 000 \$ à 444 000 \$.

#### **10.SUIVI : DOSSIER « LES DÉFIS ST-HONORÉ » - PERMIS DE CONSTRUCTION**

**2009-04-95**

**Considérant** que la municipalité désire agrandir la zone commerciale CA-3 à même les zones résidentielles R-4 et R-5 afin de régulariser le dossier de l'organisme sans but lucratif « Les Défis St-Honoré »;

**Considérant** qu'une modification au règlement de zonage est susceptible d'approbation référendaire;

**Considérant** que quatorze (14) lettres furent déposées demandant l'ouverture des registres en vue de la tenue d'un référendum;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de mandater la Firme d'avocat, Tremblay Bois Mignault Lemay, pour vérifier la validité des lettres déposées et de fournir une opinion juridique écrite sur le dossier du permis de construction délivré à l'organisme sans but lucratif « Les Défis St-Honoré ».

#### **11.DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CORPORATION MUNICIPALE DE ST-PHILIBERT – CONTRIBUTION VOLONTAIRE SUGGÉRÉE DE 1000 \$**

**2009-04-96**

**Considérant** que l'église de St-Philibert fut incendiée le 14 février dernier;

**Considérant** que la Fabrique et la municipalité sollicitent notre municipalité pour obtenir une contribution volontaire en vue de la reconstruction d'un bâtiment multifonctionnel incluant l'église;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de verser un montant de cinq cents dollars (500) à la Corporation Municipale de St-Philibert en vue de la reconstruction de leur église.

#### **12.COMPTES DU MOIS**

**2009-04-97**

Les comptes du mois de mars sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de mars 2009 au montant de 148 884.05\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 50 755.19 \$, les comptes à payer représentent 80 475.71 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 17 653.15 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

#### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2009 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2009-04-97.

---

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

#### **13. PROJET DOMICILIAIRE : PAVAGE DES RUES BOUTIN/ENNIS/PELCHAT**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

#### **14. DEMANDE À LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN : CRÉATION D'UN ÎLOT DÉSTRUCTURÉ**

**2009-04-98**      **Considérant** que les propriétaires du 538, rang Grand Shenley (lots 18-A-P et 13-2 rang 8 Sud) demandent la création d'un îlot déstructuré sur leur propriété;

**Considérant** que la création d'un îlot déstructuré relève des compétences de la MRC de Beauce-Sartigan ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de demander à la MRC de Beauce-Sartigan de vérifier la faisabilité du projet et de procéder, s'il y a lieu, à la modification du schéma d'aménagement afin de créer un îlot déstructuré sur la propriété du 538, rang Grand Shenley.

#### **15. APPELS D'OFFRES : PAVAGE**

**2009-04-99**      **Considérant** comme chaque année, la municipalité a des travaux de rapiéçage et de pavage à faire effectuer ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Jean-Luc Roy Inc., Pavage Sartigan Ltée ainsi que Pavage Abénakis. L'ouverture publique desdites soumissions sera le lundi 27 avril à 13h00.

#### **16. APPEL D'OFFRES : ACHAT DE GRAVIER**

**2009-04-100**      **Considérant** que les membres du conseil souhaitent procéder à la remise en état des rangs de gravier de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de procéder à un appel

d'offres sur invitation auprès de Pavage Abénakis Ltée et Carrière M. Labrecque Inc.. L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 27 avril à 13h30.

#### **17. RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE**

- 2009-04-101** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander des prix pour la location d'une niveleuse aux compagnies suivantes : Pavage Sartigan, Giroux Lessard et RJ Dutil. Un bordereau de soumission sera fourni à chaque compagnie sur lequel il devra inscrire la marque, le modèle, l'année de leur niveleuse et le prix à l'heure.

#### **18. ABAT-POUSSIÈRE**

- 2009-04-102** **Considérant** que l'épandage d'abat-poussière est nécessaire dans les rangs de gravier de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accorder à Transport Adrien Roy et Filles, l'exécution d'épandage d'abat-poussière dans les rangs et rues de la municipalité au cours de la saison estivale 2009 au coût de 0.299 \$ du litre.

#### **19. BALAYAGE DES RUES**

- 2009-04-103** **Considérant** que chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services du « vacuum truck » et balayage des Entreprises SC Classique pour l'entretien des rues au coût de 120 \$ l'heure taxes en sus.

#### **20. BALAYAGE DES TROTTOIRS**

- 2009-04-104** Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de louer le balai motorisé au Garage Christian Campeau pour la somme de soixante-dix dollars (70) pour une journée ou de cinquante dollars (50) pour une demi-journée. Le balayage des trottoirs sera effectué par les employés municipaux.

#### **21. CEB : SOUPER ANNUEL**

- 2009-04-105** **Considérant** que le Conseil Économique de Beauce organise le 18 mai prochain un souper annuel;

**Considérant** que Monsieur Herman Bolduc, maire, désire y assister;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses relatives à l'inscription de Monsieur Herman Bolduc, maire.

## **22. COCKTAIL FEMMES ENGAGÉES : NOMINATION D'UNE CANDIDATE**

**2009-04-106** **Considérant** que l'organisme Vision Femmes Beauce-Sartigan souhaite reconnaître l'implication des femmes de notre localité lors du cocktail Femmes Engagées ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de nommer Madame Jacqueline Ferland à titre de Femmes Engagées.

## **23. SOUMISSIONS :**

### **23.1) TRACTEUR**

**2009-04-107** **Considérant** que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un tracteur;

**Considérant** que la municipalité a reçu deux soumissions;

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire est la coopérative Unicoop au montant de cent dix-huit mille dollars (118 000);

**Considérant** que la période de validité des soumissions prenait fin le 22 mars dernier;

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire maintient son prix malgré la fin de la période de validité exigée;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de rejeter la soumission de la coopérative Unicoop d'un montant de cent dix mille dollars (118 000) étant donné que la situation économique est difficile et que les membres du conseil préfèrent un service clé en main incluant un tracteur de modèle supérieur et un souffleur à neige répondant davantage aux besoins de la municipalité.

### **23.2) SOUFFLEUR À NEIGE**

Étant donné que la période de validité est échu, le plus bas soumissionnaire, Garage Oscar Brochu, ne maintient pas son prix. Le processus d'appel d'offres a donc pris fin.

## **24. RÉPARATION DU SOUFFLEUR À NEIGE**

**2009-04-108** **Considérant** que des réparations sont nécessaires sur le souffleur à neige;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation du souffleur à neige au Garage Oscar Brochu.

## **25. PÉPINE : GARANTIE PROLONGÉE**

**2009-04-109** **Considérant** que la garantie de base fournie à l'achat de la

chargeuse-rétrocaveuse prend fin le 25 juin prochain;

**Considérant** que la compagnie John Deere offre à la municipalité une garantie prolongée;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de ne pas prendre la garantie prolongée proposée et de s'assurer qu'une inspection complète soit effectuée sur la chargeuse-rétrocaveuse avant le 25 juin 2009.

## **26. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY**

**2009-04-110** **Considérant** que le Comité des Loisirs demande comme tous les ans une aide financière pour couvrir les frais fixes de l'Aréna ;

**Considérant** que le montant demandé cette année est de trente mille dollars (30 000 \$) ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'octroyer, au Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley, un montant de vingt mille dollars (20 000) tel que prévu au budget.

## **27. DEMANDE DE PASSAGE : GRAND TOUR**

**2009-04-111** **Considérant** que le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2009 ;

**Considérant** que lors de cet événement, les pompiers volontaires de la municipalité ont toujours assuré la sécurité du parcours ;

**Considérant** que Monsieur Richard Gosselin, Directeur des incendies, accepte d'assurer la sécurité du parcours lors de cet événement;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser le passage à l'organisme Tour de Beauce, le jeudi 11 juin 2009.

## **28. FORMATION D'UN COMITÉ DE NÉGOCIATION : ENTENTE INCENDIE ST-HILAIRE**

**2009-04-112** **Considérant** que le conseil municipal désire former un comité pour la négociation de l'entente relative à la protection contre l'incendie de la municipalité de Saint-Hilaire de Dorset;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de nommer Messieurs Eric Lapointe, Luc Poulin et Herman Bolduc, membres du comité de négociation.

## **29. EMPLOYÉS COLS BLEUS : HORAIRE – VACANCES 2009**

**2009-04-113** **Considérant** qu'en vertu de la convention collective les employés municipaux (cols bleus) doivent choisir leurs semaines de vacances avant le 1<sup>er</sup> avril;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à prendre leurs vacances selon l'horaire suivant :

**Monsieur Marc Faucher (3 semaines),**

- Semaine débutant le 14 juin, le 26 juillet et le 2 août 2009.

**Monsieur Guy Veilleux (2 semaines),**

- Semaine débutant le 18 octobre et 22 novembre 2009

**Monsieur Patrick Roy (1 semaine) ,**

- Semaine débutant le 9 août 2009

Messieurs Marc Faucher et Patrick Roy échangeront les journées 27 et 28 juillet contre le 10 et 11 août 2009.

### **30. DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÈS. : CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

**2009-04-114** **Considérant** que le congrès annuel de l'association des Directeurs Municipaux aura lieu, cette année, à Gatineau à l'Hôtel Hilton de Lac-Leamy, les 6-7-8 mai prochain;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, au coût de 350 \$ plus les taxes, banquet d'ouverture, déjeuner des membres ainsi que le déjeuner-conférence et tous les frais afférents générés par ce congrès.

### **31. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

### **32. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton, délégué, résume les principaux points discutés à la séance régulière de la Régie Intermunicipale.

### **33. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du

mois de mars 2009. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

#### **34. AUTRES ITEMS :**

- **DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE**

**2009-04-115** **Considérant** que Monsieur Jean-Guy Deblois, vérificateur externe, présente et répond aux questions des élus sur les états financiers 2008 et les notes afférentes ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers de l'année 2008 tel que présentés et expliqués aux élus et à la population.

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT : FIRME BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS**

**2009-04-116** **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de renouveler le mandat de la firme Blanchette, Vachon et associés pour la vérification des livres 2009.

#### **35. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une personne présente désire obtenir des renseignements sur le dossier du permis de construction délivré à l'organisme « Les Défis St-Honoré ». De plus, il informe les membres du conseil que l'état du pavage de la rue Drouin laisse à désirer.

#### **36. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2009-04-117** **Il** est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 21h20.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.